

Participation obligatoire des employeurs au développement de la formation professionnelle continue
(Formation Nationale)

► FAMILLES MÉTIERS <ul style="list-style-type: none">• Gestion et développement des ressources humaines	
► OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES <ul style="list-style-type: none">• Approfondir la formation dispensée au cours de la journée de présentation de la déclaration 2483	
► PUBLIC <ul style="list-style-type: none">• Responsable formation, gestionnaire déjà familiarisé avec la rédaction de la déclaration 2483	► PRÉ-REQUIS <ul style="list-style-type: none">• Première expérience de la rédaction de la déclaration 2483 ou une de journée de présentation de la déclaration 2483
► CONTENU <p>Prestations donnant lieu à dépenses imputables</p> <ul style="list-style-type: none">- assimilation ou rattachement à une prestation de formation ;- formation dispensée au poste de travail ou à distance ;- formation à la sécurité ;- contractualisation de l'achat de formation ;- gestion d'une convention de formation ;- inexécution totale ou partielle d'une prestation <p>Dépenses imputables</p> <ul style="list-style-type: none">- rémunération des formateurs occasionnels (internes et externes) ;- autres frais de fonctionnement ;- versements à un prestataire de formation ;- rémunération maintenue (modalités de calcul) ;- utilisation des excédents reportables <p>Information et consultation des représentants du personnel : contenu ; modalités ; attestations</p> <p>Contrôle exercé par l'administration fiscale et par les services du ministère chargé de la formation professionnelle : étendue ; modalités ; enjeux</p> <p>Recherche et utilisation des textes de référence (code du travail ; circulaires ministérielles)</p>	
► SESSIONS PROGRAMMÉES <p>Consultez les prestations proposées par le RIF pour cette action de formation directement dans e-Inscriptions. Pour se faire, cliquez sur le bouton 'S'inscrire !' (en haut à gauche sur cet écran)</p>	
► VALIDATION <ul style="list-style-type: none">• Seule une attestation de présence sera délivrée	
► PÉDAGOGIE <ul style="list-style-type: none">• Apports conceptuels et exposés méthodologiques• Exercices d'application, cas pratiques	► INTERVENANTS <ul style="list-style-type: none">• Christian CLANET - juriste de l'UCANSS spécialisé en droit de la formation et en suivi des politiques de formation
► MODALITÉS PRATIQUES <ul style="list-style-type: none">• Inscriptione-Inscriptions• Durée : 1 jourSoit 7,00 heures avec 7 heures par jour• Stagiaires :8 minimum - 14 maximum• Prix : en cours : 183€/jour/stagiaire• HorairesDe 9h30 à 17h30	► CONTACTS <p>Contacts RIF :</p> <ul style="list-style-type: none">• defi2483@ucanss.fr <p>CIRFE :</p> <p>Jeanne-Claire BAUER Conseil en formation 03.90.40.99.57 jeanne-claire.bauer@cirfe67.fr</p> <p>Myriam Picard Assistante de formation 03.90.40.99.50 myriam.picard@cirfe67.fr</p>
► PROPRIÉTÉS	

• Concepteur : Ucanss